

L'INFO DU JOUR

« Certains ont voulu jouer aux apprentis sorciers. À la limite, c'est criminel. »

Éric BEDORET

6 semaines de vide sanitaire dans un élevage bio, contre 2 à 3 en conventionnel.

Les méthodes d'élevage dans le bio réduisent les risques

Reporters/DPA



« En bio, on ne risque pas ça »

Outre des contrôles plus stricts, les méthodes même d'élevage empêchent qu'une telle contamination touche le bio, assure un éleveur.

• Alain WOLWERTZ

« Certains ont voulu jouer aux apprentis sorciers. À la limite, c'est criminel car on n'utilise pas des produits qu'on ne connaît pas quand il s'agit d'alimentation humaine. Parce que je ne suis même pas sûr que la société (NDLR : Chick-friend) qui utilisait ce produit savait exactement ce qu'il y avait dedans... »

Si Éric Bedoret, éleveur de poules pondeuses à Walcourt, s'étonne qu'une telle contamination ait pu avoir lieu, il ne jette pas la pierre aux éleveurs concernés par la contamination : « Ceux qui ont fait appel à ce sous-traitant (NDLR : qui a utilisé le produit incriminé) sont plutôt victimes. Car vous pensez bien que celui qui à 30 000 ou 50 000 poules ne va pas prendre un tel risque. Il s'est fait piéger. »

Dans sa ferme des Longs Prés, où Éric Bedoret élève quatre lots de 3 000 poules pondeuses, aucun risque que cela arrive assure-t-il. Dans ses installations certifiées en bio, on n'utilise que de l'eau de javel et des produits certifiés biologiques pour éviter et/ou éliminer les parasites.



Pavlo Buroyak - Fotolia

Suffisant pour éviter toute vermine, notamment le fa-meux pou rouge ? Oui, assure-t-il. Car à la différence des exploitations conventionnelles, les périodes de vide sanitaire (quand il n'y a plus d'animaux dans les installations) sont

bien plus longues : six semaines contre deux ou trois. « Nos produits peuvent donc agir plus longtemps. »

« L'Afsca a fait ce qu'il fallait »

Alors que l'affaire des œufs contaminés au fipronil prend de l'ampleur en Belgique et les

pays voisins, Éric Bedoret pense qu'on n'est pourtant pas dans une configuration similaire au scandale de la dioxine qu'on a connu fin des années 90.

« Ici, on est face au cas d'une société qui a essayé le problème dans quelques élevages. Mais je ne

pense pas qu'il y aura une catastrophe. » L'éleveur de Walcourt estime d'ailleurs que l'Afsca a bien joué son rôle.

« Elle a fait ce qu'il fallait, dit-il. J'ai d'ailleurs été rapidement contacté pour savoir si j'avais utilisé ce produit. » Aucun risque que ce soit le cas, assure l'éleveur. « Car quand vous entrez dans la filière bio vous jouez le jeu. Il y a tellement de contrôles... »

La densité des élevages joue un rôle

Et là aussi, l'Afsca assume ses responsabilités, dit-il : un contrôle mensuel pour la salmonelle et des prises d'échantillons tous les deux ou trois mois. En plus des contrôles organisés par la chaîne de magasins avec laquelle l'éleveur de Walcourt a un contrat.

D'autres éléments qui minimisent les risques de voir les élevages bios infectés par les maladies et les parasites sont la densité des élevages et l'espace de vie des poules, indique Valérie Op de beeck, responsable de l'association *Alimenquestion* qui fait la promotion de la transition vers l'agroécologie.

Entre 30 000 poules confinées dans un bâtiment et 3 000 qui gambadent en prairie, les chances d'être rattrapées par des poux rouges ne sont effectivement pas identiques pour les unes et les autres. « D'autant plus, ajoute Valérie Op de beeck, que les problèmes viennent parfois des poussins déjà infectés qui arrivent depuis les couvoirs industriels dans les fermes. » ■

VITE DIT